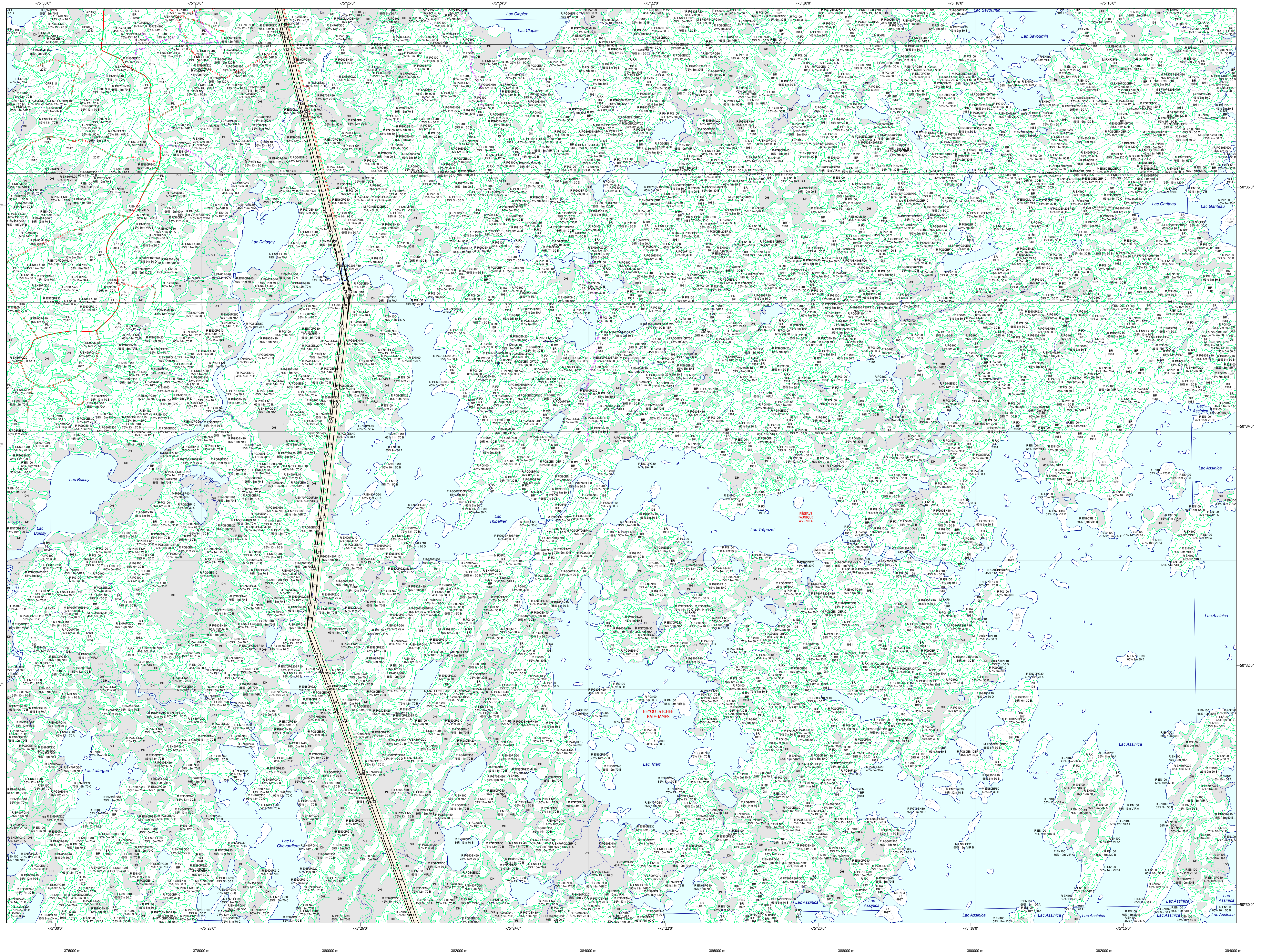


# Carte écoforestière

## STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE



Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non Forestier
F	Essence de feuillus	X	X		
R	Essence de résineux	X	X		
M	Mixte	X	X		
...	...	...	...	...	...

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
F050000A10	R05000010	CT 2007	EP 2018	DH	NF

**TYPES DE COUVERT ET ESSENCES**  
 Les résineux constituent 75% de la surface terrière du peuplement.  
**MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE**  
 Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.  
**MIXTE SANS DOMINANCE**  
 Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.  
**MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE**  
 Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.  
**FEUILLEUX**  
 Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUX	CODE FEUILLEUX	CODE FEUILLEUX
EB	BO	FO
EN	BU	FR
EU	BU	FR
EV	CB	FT
...	...	...

**CLASSES D'ÂGE**

PEUPLIEMENTS ÉCUEILIENS	10	30	50	70	90	110	130
PEUPLIEMENTS INÉCUEILIENS	Jeune inécueillie (JIN)		Vieux inécueillie (VIN)				

**Étage**  
 Intérieur (INF) / Supérieur (SUP)  
 Monétage (MO) : Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et couverture > 25%  
 B-étage (BU) : Couverture > 25% et Couverture > 25%  
 Multiétage (MU) : Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvant dans cette catégorie les peuplements jeunes inécueillies (JIN) et vieux inécueillies (VIN).

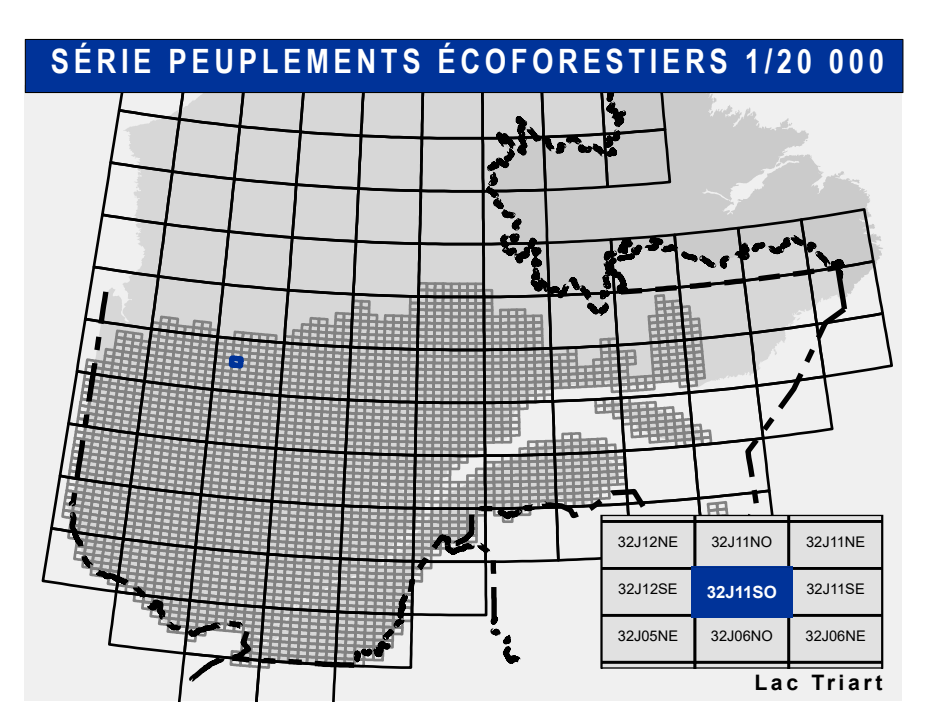
CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR	CA
...	...

**TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS**

CODE	DÉSIGNATION	Taux d'inclinaison
DH	Dénué ou semi-dénué humide	0% à 3%
DS	Dénué ou semi-dénué sec	4% à 9%
AL	Aulnaie	10% à 15%
...	...	...

**CODE NON FORESTIER**

A	Terrain agricole	CODE NON FORESTIER
...	...	...



- Voies de communication et ponts**
- Classe 1, HN - Hors norme
  - Classe 2
  - Classe 3
  - Classe 4-5
  - NC - Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
  - NF - Non forestier (Adresse Québec)
  - Pont forestier
- Hydrographie écoforestière**
- Cours d'eau intermittent
  - Cours d'eau permanent, canal
  - Hydrographie
- Obstacles et infrastructures**
- Bâtiment, silo, réservoir
  - Chute, rapide, écueil
  - Centre de ski alpin
  - Hydrobase
  - Mine à ciel ouvert
  - Pylône
  - Terrain de camping
  - Barrière, barrage de castor
  - Remonte-mécanique
  - Ligne de transport d'énergie
- Courbe de niveau**
- Courbe de niveau mâtresse
  - Courbe de niveau intermédiaire
  - Eskar
- Morcellement**
- Morcellement foncier
- Frontières**
- Frontière internationale
  - Frontière interprovinciale
  - Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

**Peuplement écoforestier**

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

**Matadonnées**

- Surface de référence géodésique: Ellipsoïde GR8 80
- Système de référence géodésique: NAD 83 (CGCR)
- Système de coordonnées planaires: Métrique transverse modifiée (MTM), zone de 3°
- Projection cartographique: Système de coordonnées planaires du Québec (SCQP)
- Facteur de réduction: 0,9999
- Origine des altitudes: CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
- Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006: 10° 35' OUEST
- Coordonnées géographiques au centre de la feuille en 2006: 72°22'27" 50" 33'45" N; 78°30' OUEST
- Longitude d'origine (méridien central): 78°30' OUEST
- Latitude d'origine (équateur): 0°
- Coordonnées d'origine: X: 304 800 mètres; Y: 0 mètre
- Facteur d'échelle: 0,9999

**Données**

- Donnée: Assise cartographique (données topographiques)
- Organisme: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- Date: 14/04/2005
- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- Date: 08/06/2022

**Informations forestières**

- Année de photos pour la production de la carte: 2012
- Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares

**Réalisation**

- Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
- Direction provinciale des forêts
- Projet de loi 100, Loi sur l'accès à l'information
- Direction provinciale des forêts
- Projet de loi 100, Loi sur l'accès à l'information

**AVERTISSEMENT**

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

La couche de chemins est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

© Gouvernement du Québec